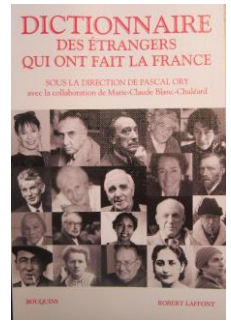




Présentation d'ouvrage

Pascal Ory (dir), *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*,

Bouquins, Robert Laffont, 2013



A l'occasion d'un café littéraire des Rendez-vous de Blois, Pascal Ory, qui a dirigé *le Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*, présentait cette nouvelle publication avec deux des nombreux collaborateurs qui y ont participé : Vincent Duclert et Jacques Portes. La parution de cet ouvrage vient opportunément éclairer certains débats d'actualité et rappeler, fort de ses 1300 notices, que la France est un pays d'immigrants.

La délimitation chronologique choisie commence pendant la période révolutionnaire - le 17 juin 1789, le titre d'Assemblée nationale est voté pour désigner l'Assemblée légitime des représentants de la Nation- et se termine à nos jours.

Pour les notices individuelles, la définition d'étranger retenue est une personne née étrangère en France ou à l'étranger. En effet, les auteurs sont partis du constat qu'à une certaine période, le récit national intégrateur a pu considérer comme français certains individus alors qu'ils ne l'étaient pas : Pablo Picasso, par exemple, qui a vécu une grande partie de sa vie en France, n'a jamais eu la nationalité française. Il l'avait pourtant demandée une fois, mais, ayant essuyé un refus, ne l'a plus jamais fait par la suite. Il est d'autre part souligné que les immigrants restent très liés à leur nation d'origine avec laquelle ils entretiennent des rapports au moins aussi compliqués qu'avec leur pays d'accueil : c'est notamment le cas de Marie Curie avec la Pologne. Il ne s'agit donc pas d'un dictionnaire univoque exaltant un nationalisme cocardier mais de montrer la complexité des liens entre la Nation France et ceux qui l'ont fait ou continuent de la faire. Les auteurs montrent la multiplicité des vecteurs relatifs à la France ayant joué un rôle pour ces « étrangers ». La langue française, tout d'abord, et son aura littéraire ont été fondamentales pour certains personnages qui ont écrit en Français : Casanova dans ses *Mémoires* ou Marek Halter utilisent la langue française parce qu'elle est, pour eux, la langue de la liberté. Pour d'autres, ce sont les institutions scolaires ou universitaires, lors de la III^{ème} République, qui ont eu un rôle clé. C'est notamment le cas des études scientifiques : à la fin du XIX^{ème} s. et au début du XX^{ème} s., l'institut Pasteur attire de nombreux étudiants étrangers et les intègre ensuite dans les instituts pasteurs du monde entier. Alexandre Yersin¹, médecin, chercheur, découvreur du bacille

¹ Lire à son sujet le beau roman que Patrick Deville lui a consacré en 2012, *Peste & Choléra*, Seuil, récemment publié en Points Seuil (format de poche) (ndlr).

de la peste qui porte son nom *Yersinia Pestis*, est un exemple parmi ces étudiants étrangers venus grossir la « bande à Pasteur ».

On retrouve ainsi dans cet ouvrage nombre de ceux qui ont fait la France. Mais qu'entendre par cette expression « faire la France » ? Il s'agit d'abord ici - faut-il le préciser ?- de la France démocratique et républicaine. Prise dans cette acception, il existe bien des façons de participer à l'aventure française. Celle-ci peut se décliner en aventure collective, notamment sur le plan sportif tels ces footballeurs uruguayens venus nombreux dans les années 1930, mais aussi sur le plan culturel et artistique. D'ailleurs, outre les notices individuelles, le dictionnaire comporte des notices collectives ou de communautés : Canadiens, Québécois, Maliens, Brésiliens...

On comprend mieux ainsi l'évolution de la France et du regard sur la France. Dans les années 1930, d'Amérique Latine viennent en France les aristocrates de la culture (que l'on pense au compositeur Heitor Villa-Lobos), aujourd'hui ce sont les Brésiliens pauvres qui passent clandestinement la frontière en Guyane. Alors qu'hier les places que la France donnait à la culture et aux Droits de l'Homme étaient les premières motivations pour quitter le pays d'origine, aujourd'hui ce sont les motivations économiques qui prédominent. Mais ce changement d'image de la France n'est pas que négatif, la société française apparaît moins figée que ce à quoi l'on pouvait s'attendre. La présence de ces étrangers capables d'arriver en une génération aux honneurs de la République montre que la France évolue. Des réseaux de solidarités se sont constitués entre Français et étrangers, notamment dans les communautés scientifiques et universitaires : le soutien de la communauté scientifique a ainsi été décisive pour Marie Curie, pourtant prix Nobel, mais conspuée après la révélation de sa liaison avec Paul Langevin et menacée d'être renvoyée de son pays d'adoption. Elle n'était pas alors l'icône du Panthéon qu'elle est devenue aujourd'hui mais une étrangère qui « vole le mari d'une Française ». Rien n'est décidément définitivement acquis...ni les droits ni les maris !

Ce dictionnaire peut ainsi apparaître comme un rappel à l'ordre historique sur l'évolution récente de lois concernant la nationalité ou l'immigration : il est précieux d'avoir une stabilité des lois, car l'acquisition des droits semble fragile. Pourtant, la Nation française s'est faite avec les étrangers. Il semble aujourd'hui important de réinvestir l'identité nationale comme une identité avant tout civique, ouverte, pour ne pas l'abandonner à ceux qui la revendiquent uniquement en terme d'exclusion et de fermeture sur soi. En tant que citoyens, ces étrangers, d'Aznavour à Zola en passant par Manuel Valls, ont participé à la construction de la Nation France et sont en droit d'en revendiquer l'identité.